



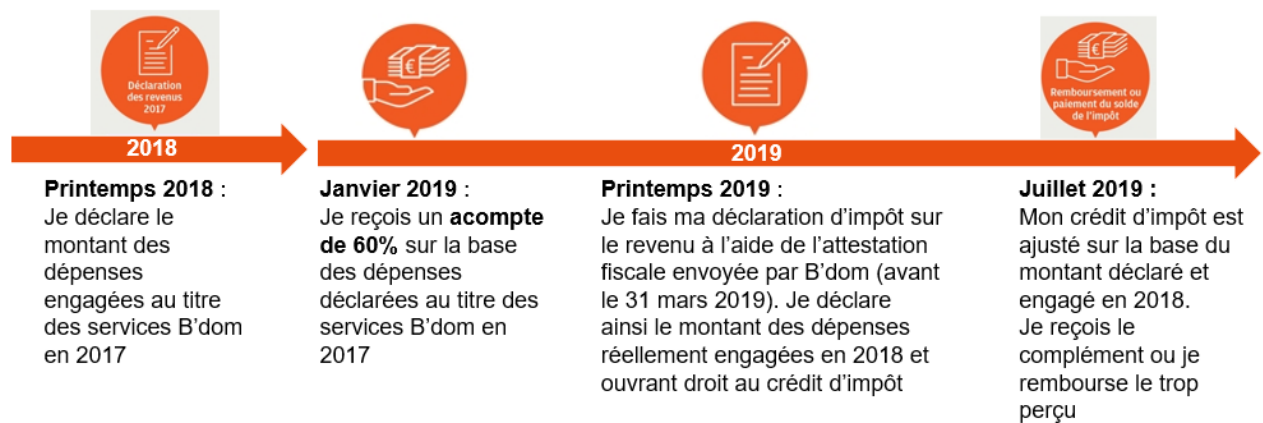
VOUS CONNAISSEZ QUELQU'UN
QUI S'Y CONNAIT !

Le Crédit d'impôt avec le prélèvement à la source : comment ça marche ?

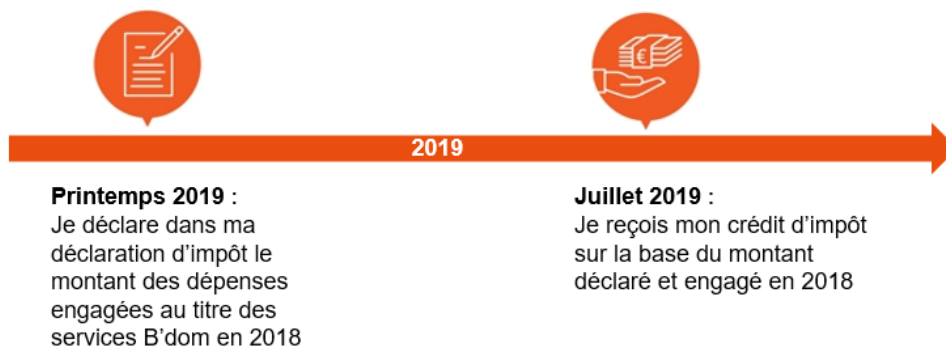
Avantage fiscal :

- B'dom est une **société de service à la personne** exclusivement dédiée aux particuliers
- **50%** : c'est le crédit d'impôt sur les sommes dépensées au titre des services B'dom
- **3000 €** : c'est la le plafond annuel de dépenses d'assistance Informatique et Internet ouvrant droit à réduction ou crédit d'impôt

Cas 1 : J'ai déjà bénéficié de Services B'dom en 2017



Cas 2 : J'ai bénéficié de Services B'dom uniquement en 2018



Attention : Seules les dépenses encaissées en 2018 (sorties de banque au 31/12/2018) feront l'objet du crédit d'impôt en 2019



INSTALLATION-FORMATION-MAINTENANCE À DOMICILE